

LOZANNE CONSEIL MUNICIPAL

Les élus disent « non » à la carrière

Les élus se sont réunis en conseil municipal ce lundi. Le projet de carrière Vicat en forêt de Pully était au cœur des débats

Réunis en conseil municipal ce lundi, les élus ont abordé le projet de carrière Vicat. Une motion a été adoptée à l'unanimité.

Le Département, propriétaire du château de Longeval et de la forêt de Pully à Chambost-Allières, souhaite en effet vendre aux ciment Vicat « ce poumon vert de la vallée ».

Beaucoup de communes alentours ont déjà manifesté leur opposition, redoutant une atteinte au patrimoine et à l'environnement et un impact sur le tourisme. Lozanne manifeste d'autant plus son opposition que l'exploitation de la carrière générerait, selon les élus, une augmentation du trafic de plus d'une centaine de camions par jour.

■ 2 millions d'euros pour la station d'épuration

Le conseil municipal a donné un avis favorable à l'extension de la station d'épuration de Châtillon-d'Azergues. Ces travaux s'imposent du fait de l'accroissement démographique. Le coût de l'opération, pour le



■ André Clément adjoint au maire de Chamelet et président de ADBVA (association de défense du Beaujolais Vert et Val d'Azergues) association qui lutte contre le projet de carrière. Photo Alain Charlet

Syndicat intercommunal des eaux du Val d'Azergues (SIVU), se monte à 2 millions d'euros. Il n'y aura pas d'impact financier pour la commune.

■ 14000€ pour les associations

Annick Perrier, adjointe au maire, a fait le point sur les subventions aux associations. La somme de 18 000 € n'a pas été

modifiée par rapport à l'année dernière. Cependant, seuls 14 000 € ont été répartis pour garder la possibilité d'une aide occasionnelle.

■ RD385-A89 : les expropriations sont faites

La liaison RD 385-A89 dont le Département, moins subventionné, est maître d'ouvrage avance : les expropriations sont faites. Ne manque que le

financement.

■ Les élus démunis face aux incivilités

Des élus ont également soulevé le problème récurrent des incivilités, notamment celui des abandons de déchets. Les rappels à la loi paraissent inefficaces et laissent les élus démunis.

De notre correspondante
 Colette Philippe

TRAVAUX

Le chantier du rond-point du Vesuvio se déroulera pendant les vacances quand la circulation est moins dense. Des déviations « difficiles à mettre en place » sont prévues.

- Par où passer ?
 - > Dans le sens Lyon/Vallée d'Azergues : circulation maintenue ;
 - > Dans le sens Vallée d'Azergues/Lyon : déviation par Chazay ;
 - > Dans le sens Lozanne/La Tour-de-Salvagny : déviation par le chemin de la Roue depuis la rue de l'Entreprise ;
 - > Dans le sens La Tour-de-Salvagny/Lozanne : on traverse le rond-point pour rejoindre le pont ;
 - > Accès commerces, mairie, poste, parking de la gare : traverser la rue du Pont, passer par le chemin de la Rivière en sens unique depuis la salle des sports ;
 - > Arrêt des cars : route de Chazay, face à l'école maternelle.